

Paris, le 19 mai 2021

Le Fonds européen d'investissement signe une nouvelle convention avec la Nef dans le cadre du Fonds de Garantie Européen pour soutenir les entreprises à impact.

Le 18 mai 2021, l'Europe se mobilise pour la relance du secteur des entreprises à impact en France. Le Fonds européen d'investissement (FEI) signe un nouveau contrat de garantie de 100M€ avec la Nef.

Les États membres de l'UE ont participé au fonds de garantie Européen (EGF) à hauteur de 25 milliards d'euros pour aider les entreprises à faire face à la crise et poursuivre leur croissance. Dans le cadre de ce programme, le FEI, la filiale de la Banque européenne d'investissement dédiée aux PME, s'associe à la Nef, pour proposer aux entreprises à impact un dispositif exceptionnel de soutien.

UNE NOUVELLE ENVELOPPE DE 100 MILLIONS D'EUROS GARANTIE PAR LE FEI

Le FEI garantit, via ce contrat, des prêts octroyés par la Nef à des entreprises françaises de toute taille (micro entreprises, TPE, PME, ETI). L'ambition est ainsi d'accompagner près de 1000 entreprises sur les 18 prochains mois.

Cette nouvelle enveloppe de garantie témoigne de l'engagement de l'Europe pour la relance de l'économie française et plus spécifiquement des entreprises engagées dans la transition écologique et sociale, qui construisent le monde de demain.

UN ENGAGEMENT AFFIRMÉ DU FEI POUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL AVEC LA NEF

Cette nouvelle enveloppe de garantie vient renforcer un dispositif déjà existant dans le cadre du Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale, visant à soutenir les entreprises et associations de l'entrepreneuriat social en France.

En 2016, la Nef devient en effet le premier organisme en Europe à bénéficier de la Garantie Entrepreneuriat Social portée par le FEI avec une enveloppe de 50 M€. Ce dispositif est prolongé et étendu en 2018 avec une enveloppe de garantie passant à 160 M€. La Nef devient ainsi le principal bénéficiaire de cette garantie au sein de l'ensemble de l'Union Européenne.

En 2020, ces programmes de garanties ont permis à la Nef d'accorder 25,5 M€ de prêts garantis pour 163 dossiers dans des domaines aussi variés que la filière bio, l'insertion par l'activité économique, le monde associatif, les commerces alternatifs ou le secteur culturel.

"Je suis particulièrement fier de cet accord de financement aujourd'hui car au-delà des chiffres, c'est pour moi un symbole des valeurs et des idées qu'il me tient à cœur de porter avec le FEI, comme le développement local d'une économie durable au service de l'humain, le soutien à une autre économie qui ne menace plus les personnes et la nature, la transparence des financements, et enfin l'innovation sociale et environnementale.

Alain Godard, directeur général du FEI.

"Il est essentiel pour les Banques éthiques et les coopératives financières solidaires de pouvoir collaborer avec l'Europe et le FEI. Le soutien du FEI constitue un levier d'action pour la Nef dans son action pour la transition sociale et écologique. La crise économique va nécessiter plus que jamais d'agir et une fois de plus, le FEI est au rendez-vous !

Bernard Horenbeek, président du directoire de la Nef

A PROPOS DU FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est d'aider les PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. En 2020, le FEI a investi 1,3 milliards d'euros en France, mobilisant ainsi presque 20 milliards d'euros pour les PME françaises. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche-développement, de la création d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

www.eif.org

A PROPOS DE LA NEF

La Nef est une coopérative bancaire citoyenne proposant des solutions d'épargne, de crédit et de financement participatif orientées exclusivement vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle.

Depuis sa création, la Nef a financé près de 8 000 projets à impact, soit plus de 600 M€ prêtés à des entreprises, associations et collectivités. En 2020, 465 prêts ont été débloqués pour un montant total de 114 M€

En tant qu'établissement de crédit spécialisé, la Nef est agréée par la Banque de France et contrôlée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). Coopérative aux valeurs et convictions fortes, la Nef s'engage à assurer une transparence totale de ses activités. Elle est agréée ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

www.lanef.com

CONTACT PRESSE

Amandine PLATET : presse@lanef.com - 07 76 03 82 90



La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 69 08 60
Courriel : lanef@lanef.com



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de tous les produits d'épargne de la Nef ainsi que de ses parts sociales.
www.finansol.org